LE CNAPESTE RÉINVESTIT LE TERRAIN DE LA PROTESTATION

Il appelle à une grève et à un rassemblement lundi prochain à Béjaïa

Le Cnapeste de Béjaïa a décidé de réinvestir le terrain de la lutte lundi prochain à travers une journée de protestation, suivie d'un rassemblement dans la matinée à partir de 10h devant le siège de la Direction de l'éducation de wilaya.

L'action de protestation décidée en conseil de wilaya du Cnapeste jeudi dernier intervient à la lecture de la synthèse des assemblées générales et après débat et analyse de la situation qualifiée de «préoccupante» qui prévaut dans le secteur de l'éducation à Béjaïa, écrivent les syndicalistes dans une déclaration.

Entre autres préoccupations mises en avant par le Cnapeste de Béjaïa, le dossier relatif aux promotions, aux intégrations et aux avancements qui «n'a pas abouti dans les délais convenus entre notre syndicat et la Direction de l'éducation», fait-on savoir.

«En cause, les lenteurs et les tergiversations dont ont fait preuve les services chargés dudit dossier, auxquelles s'ajoutent les manœuvres, voire les magouilles tendant à saborder le formidable travail accompli par les représentants des enseignants au sein des commissions paritaires, tous paliers confondus. Des tentatives de casse qui ont échoué grâce à la vigilance et à l'engagement de nos représentants», notent les membres du conseil de wilaya du Cnapeste dans leur communiqué.

Les mêmes syndicalistes s'interrogent sur le retard accusé dans les avancements en attente de régularisation, ou encore les erreurs commises lors de l'élaboration du plan de gestion 2015 et qui a privé les enseignants du primaire et du moyen notamment, du droit de participer au même titre que leurs collègues des autres wilayas du pays aux différents concours d'accès aux grades supérieurs, a-t-on fait observé.

Le Cnapeste s'est insurgé sur ce qu'il qualifie «de gestion hasardeuse et approximative longtemps décriée, et qui semble malheureusement s'éterniser dans le secteur de l'éducation de Béjaïa». L'exemple de l'immobilisme dont fait montre la Direction de l'éducation envers les manquements de certains chefs d'établissements et l'excès de zèle de certains inspecteurs est patent et illustratif de cet état de fait», regrette le Cnapeste.

Sur un autre registre, celui de la régularisation et du traitement des situations administratives et financières, le même syndicat autonome a dénoncé «le rôle négatif dont s'illustrent à chaque fois les organes de contrôle».

«Il faut admettre que cette situation difficile à laquelle est confronté notre secteur est davantage compliquée par une gestion qui laisse à désirer dont un certain nombre d'établissements des trois paliers, le déficit en encadrement et l'épineuse problématique du gel des programmes de réalisation de nouvelles infrastructures telles que le technicum Ihaddaden, les salles de classes pour différents établissements scolaires, les salles de sport, …», note le Cnapeste.

Concernant la situation des enseignants contractuels, le Cnapeste a apporté son «soutien indéfectible» aux enseignants contractuels exerçant au niveau de la wilaya de Béjaïa quant à la régularisation de leurs situations financières (salaires, primes de rendements…) tout en lançant un appel aux responsables du ministère de l'Education nationale en vue d'une programmation de concours internes permettant la régularisation administrative (stage, titularisation) des enseignants contractuels en exercice.

A. K.

TIARET

Pour mieux s'immuniser contre les risques du monoxyde de carbone

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ? Quels sont ses risques et comment les éviter ? Que faire en cas d'accident ?... Telles sont entre autres les interrogations ayant suscité l'intervention des spécialistes lors d'une rencontre de sensibilisation organisée samedi dernier au niveau du siège de l'Office des établissements des jeunes de la wilaya de Tiaret à l'initiative de l'Association pour la défense et la promotion du consommateur.

Tout en abordant le thème du point de vue purement technique et scientifique, les représentants de la Protection civile, de la Direction du commerce et de Sonelgaz ont beaucoup misé sur l'aspect préventif de la chose en prodiguant au public des conseils pratiques dans la mesure où l'inhalation de ce gaz toxique engendre irrémédiablement des conséquences très souvent dramatiques.

«Difficile à détecter car inodore, incolore et non irritant, le monoxyde de carbone peut entraîner en un laps de temps très court le coma voire le décès», devait préciser un médecin urgentiste de la Protection civile, avant de présenter à l'assistance les instruments de détection des gaz brûlés utilisés par les sapeurs-pompiers en cas d'intoxication au monoxyde de carbone. Aussi, pour éviter d'éventuels accidents, le même intervenant devait insister sur les mesures à prendre avant l'hiver avec un contrôle systématique des installations ainsi que l'entretien des appareils tels le chauffage, le chauffe-eau, le chauffe-bain, les poêles…

De son côté, le représentant de Sonelgaz a présenté par voie de projection un exposé fort intéressant sur les causes pouvant entraîner des sinistres, citant à titre illustratif la négligence, la défectuosité des appareils, le mauvais raccordement de la tuyauterie, l'obstruction des sorties et rentrées d'air (grilles d'aération des cuisines, salles d'eau et chaufferies…).

Le thème du jour n'a pas été sans susciter des débats parmi les présents lesquels ont proposé de prévoir de telles rencontres à travers les établissements scolaires et les quartiers. La formation des agents de service en termes d'entretien et de maintenance des appareils de chauffage dans les administrations publiques, et notamment les écoles, ainsi que l'interdiction de la vente de poêles sans cheminées ont été les autres recommandations ayant sanctionné cette journée.

Saisissant cette opportunité, le président de l'Association pour la défense et la promotion du consommateur, en la personne de Henni Abdelkader, a tenu à remettre en cause la vente sur le marché local d'appareils de chauffage contrefaits ou non conformes aux normes qu'il considère être à l'origine d'intoxication.

Pour information, l'assistance a eu droit à des dépliants illustrés en images et des prospectus sur le sujet mais aussi à de petits paniers à pain en tissu devant remplacer le traditionnel sachet en plastique du fait de sa toxicité et sa nocivité pour la santé et l'environnement en général.

Mourad Benameur

KOLÉA (TIPASA)

Il poignarde sa victime et nie son forfait

Nous avons appris récemment auprès de la cellule de communication de la police de Tipasa, par un communiqué, la mise hors d'état de nuire d'un délinquant qui activait à Koléa, ville située à 35 kilomètres à l'est de Tipasa et à 40 kilomètres d'Alger.

La cellule de communication de la police de Tipasa précise que ce fut à la suite d'une plainte d'une victime agressée par un délinquant muni d'un poignard de type Epinal, que la police a mis en place une souricière pour appréhender le malfaiteur sur la base des déclarations de la victime, dénommée H. M., demeurant à Koléa et encore hospitalisée.

La police qui a procédé à ces investigations et aux recherches a appréhendé le suspect dénommé A. R., 24 ans, et résidant à Koléa.

Le suspect agresseur, muni d'un poignard, fut immédiatement reconnu par sa victime sur son lit d'hôpital. Le suspect a nié tous les griefs et les faits qui lui sont reprochés, malgré son identification par sa victime.

Le délinquant appréhendé a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, qui l'a placé sous mandat de dépôt, à la prison de Koléa.

Houari Larbi

M'SILA

Un professeur de l'université tabassé devant ses étudiants

Suite à l'agression enregistrée contre l'un des enseignants de l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila, à l'intérieur du campus, le syndicat des enseignants ne peut que protester contre ce dépassement déplorable, tout en pointant du doigt le silence de la direction de l'université qui n'a rien fait selon le communiqué du syndicat, pour poursuivre en justice les agresseurs et réhabiliter cet enseignant d'histoire tabassé devant ses étudiants, par des intrus qui n'ont aucune relation avec l'université.

Par ailleurs, cet incident a connu un grand mouvement de solidarité de la part des collègues de cet enseignant victime,voire même des groupes d'étudiants, notamment de la part de la gente féminine tout le temps harcelée par des visiteurs étrangers à l'université.

A cet effet, le syndicat des enseignants de l'université Mohamed-Boudiaf implore le ministre de l'Enseignement supérieur d'intervenir pour mettre un terme à ces dépassements qualifiés de chaotiques qui se passent sous les yeux du rectorat. Selon le responsable du syndicat, M. Dahmani Mohamed, qui prépare un mouvement de protestation en vue de sauver l'université de tout acte de vandalisme, la plupart du temps animé par des étrangers au campus et qui repartent en toute impunité ; ainsi, les syndicalistes demandent au ministre d'ouvrir une enquête et infliger des sanctions à tous les responsables qui ne peuvent protéger, ni les enseignants, ni les étudiants.

A. Laïdi

MOSTAGANEM

1 mort dans un accident de la circulation

Un accident mortel est survenu dans la soirée de dimanche dernier, à l'entrée de la localité de Keddara, relevant de la commune de Fornaka, suite au dérapage d'un véhicule de tourisme ayant causé la mort sur le coup du conducteur B. R., âgé de 31 ans.

Cet accident de la circulation a été provoqué par la chaussée glissante suite aux dernières précipitations qui se sont abattues ces dernières 48 heures dans la wilaya de Mostaganem.

Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile se sont rendus sur les lieux et ont transporté le corps au service de la médecine légale de l'hôpital Ernesto-Che-Guevara.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

A. B.

SOUK-AHRAS

Une station photovoltaïque sera réceptionnée très bientôt à Oued Kebarit

Une aubaine pour le secteur de l'énergie à Souk-Ahras, une station d'énergie solaire photovoltaïque sera opérationnelle sous peu dans la commune de Oued Kebarit «distante de 71 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Souk-Ahras», a fait savoir le chef de l'exécutif ces jours-ci.

A vrai dire, cette œuvre s'insère dans le cadre d'un programme national de diversification des sources énergétiques et de l'essor des énergies renouvelables, a précisé le wali de Souk-Ahras. Cette station s'étale sur une superficie de 30 hectares, dispose de cellules solaires développant 15 mégawatts. Selon des professionnels de l'énergie, cette réalisation est primordiale dans la valorisation de la production de l'électricité.

Ce méga-projet exceptionnel en son genre dans cette localité est une prouesse technique pour la wilaya de Souk-Ahras. Quant à l'exécution de cette station, elle a été confiée à une firme chinoise, nous a déclaré le directeur de l'énergie.

Barour Yacine